

LA DETTE « ANTILLAISE » DE L'AP-HP

Martin HIRSCH, le directeur général de l'AP-HP reste un homme aux abois.

Il a été sommé, après avoir été harcelé par la ministre de la santé et par le gouvernement **de procéder à des économies drastiques au sein de l'institution.**

Dans le premier document qu'il avait élaboré à propos de la réforme de l'organisation du travail, plusieurs cibles avaient été mises en avant dont les jours RTT.

Faisant ainsi feu de tout bois, M. HIRSCH s'est insurgé contre le fait que les personnels en position de congé bonifié continuaient de générer sur leurs cartes Gestime des jours RTT.

M. HIRSCH considérait que les « *bonifiés* » sont des profiteurs, voire même des profiteurs du système dont il estimait qu'il était de son devoir de supprimer cet avantage injuste selon sa propre analyse.

Alors, profiteurs les « *bonifiés* » ? Serait-là une question taboue que nul n'oserait aborder de crainte de se voir accuser de communautarisme ? **M. HIRSCH serait bien inspiré de se reporter à certaines pages de notre histoire de France.**

Le 7 juin 1963, grâce au Bureau pour le Développement des migrations dans les Départements d'Outre-Mer (BUMIDOM) créé par Michel DEBRE, **la France a pu, avec cet afflux significatif d'antillais, poursuivre dans sa dynamique de croissance économique en les intégrant, au sein du marché du travail et dans la**

fonction publique, essentiellement dans des emplois peu qualifiés dans les hôpitaux, la police et la Poste.

En effet, pendant une période d'à peu près 20 ans (de 1962 à 1982), l'Etat français a organisé le départ et l'installation en métropole de martiniquais, de guadeloupéens ou encore de réunionnais pour répondre aux besoins de main d'œuvre.

Compte tenu de leur statut de nationaux, ils ont été majoritairement dans les services publics (Poste, RATP, Douanes, Hôpitaux...)

Cela fût presque providentiel, puisqu'en 1963, un an après la « *perte* » de l'Algérie, il fallait bien chercher à remplacer la main d'œuvre algérienne également francophone et largement exploitée jusque-là, mais devenue un peu plus rare en France depuis l'indépendance de 1962.

L'immigration ultramarine en France a alors été organisée de façon massive par les autorités françaises durant les décennies 1960 et 1970, appelées également « **années BUMIDOM** ».

L'AP-HP a donc pleinement bénéficié de l'apport de cette migration choisie et subie. L'une des contreparties en dehors du logement (comme par exemple les foyers PTT), il y avait le voyage pour les vacances, pris financièrement en charge par l'employeur tous les cinq ans.

Non M. HIRSCH, les ultramarins ne sont pas des profiteurs !

20 juillet 2015